

## COMMENT REDIGER VOTRE DOCUMENT UNIQUE ?

Face à une réglementation souvent complexe, comment rédiger aisément son DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) tout en disposant d'outils de prévention simples et efficaces ?

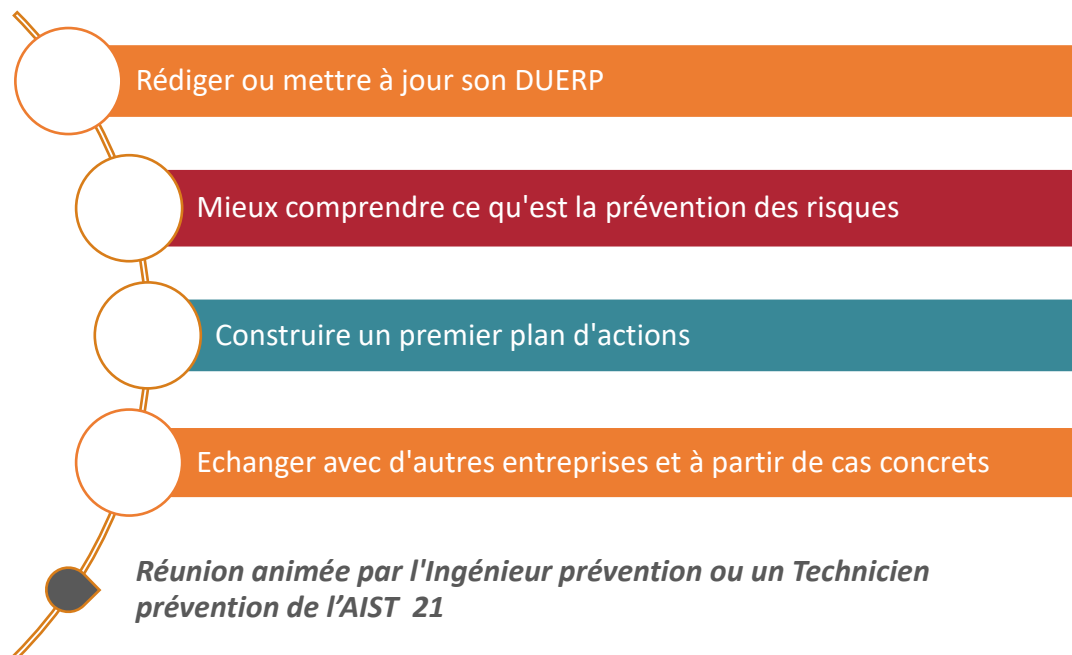
Comment associer ses salariés dans la démarche de prévention ?

---

**Public :** Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

---

### Programme



---

### Information et inscriptions

---

- Inscription obligatoire sur [www.aist21.com](http://www.aist21.com)  
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- Pour toute information,  
[ric@aist21.com](mailto:ric@aist21.com) - 03 80 77 85 30



Décembre 2020